

Engrais organiques

Renforcer la fertilité du sol

20.319



Date

1er octobre 2020

Lieu

L'institution de Lavigny
Route du Vignoble 60
1175 Lavigny, VD
+41 (0)21 821 45 45

Public

Conseillers et responsables cantonaux protection des sols, conseillers productions végétales et agriculteurs

Responsables

Edouard Corrêa-Bovet, AGRIDEA

Contexte

Une meilleure stimulation de la fertilité bio-organique des sols peut permettre de limiter l'utilisation d'intrants de synthèse et favoriser le cycle naturel de nutrition sol-plante par le biais des organismes du sol. Le principe se base sur un apport d'engrais organique riche en carbone. Mais lequel choisir ? Comment le réaliser ? Quel est l'intérêt agronomique par rapport à un engrais frais comparé à un engrais travaillé ? Quel contexte réglementaire encadre la production et l'utilisation ?

Objectifs

- Connaître les différents engrais organiques travaillés, leurs vertus et leurs limites
- Savoir choisir et/ou réaliser des engrais organiques travaillés
- Stimuler l'effet des engrais organiques travaillés par l'utilisation des ferments
- Aller au-delà de la fertilité des sols par l'action phytoprotecteur et phytostimulante de thé de composts

Méthodes

Exposés, études de cas, présentations, discussions, échanges, visite

Programme détaillé

Jeudi 1er octobre 2020

08h45 Accueil, café, croissants

09h15 La matière organique dans le sol

- Effet / rôle de l'humus dans le sol
- Vertus des différents engrais organiques
- Suivi d'analyses de sol, de parcelles avec/sans apports de composts

Serge Amiguet
Sol-Conseil
serge.amiguet@sol-conseil.ch

10h30 Pause

10h45 Les engrais organiques

- Savoir choisir et/ou réaliser des engrais organiques travaillés
 - Avantages/inconvénients des différents procédés
- Viabilité des semences après compostage (p.ex. : souchet comestible ?)
- Évaluation de la qualité des engrais organiques par ses propres sens (vue, odorat, touché)

Jacques Fuchs
FIBL
jacques.fuchs@fibl.org

12h00 Repas de midi

13h15 Thé de composts

- Nature et fonctions des micro-organismes du sol
 - Interactions plante / micro-organismes
- Comment préparer un thé de compost ?
- Effets du thé de compost sur la plante
 - Applications au sol
 - Applications sur le feuillage

Dominique Rüggli
IAG
dominique.ruggli@fr.ch

14h30 Déplacement à pied

14h45 *Groupe 1*

Visite de l'entreprise EcoRecyclage SA

- Historique de l'entreprise
- Systèmes de compostage
- Tri des déchets organiques et séparation des corps étrangers (plastiques, fer, etc.)
- Biogaz
- Aspects légaux

Luc Germanier
EcoRecyclage SA
info@ecorecyclage.ch

Groupe 2

Exercice pratique

- Appréciation de la qualité des engrais organiques

Jacques Fuchs
FIBL
jacques.fuchs@fibl.org

15h25 *Groupe 2*

Visite de l'entreprise EcoRecyclage SA

Groupe 1

Exercice pratique

Luc Germanier
EcoRecyclage SA
info@ecorecyclage.ch
Jacques Fuchs
FIBL
jacques.fuchs@fibl.org

16h15 Fin de la journée

Informations pratiques

Inscription

[20.319](#)

Délai d'inscription

15 septembre 2020

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

Edouard.correa-bovet@agridea.ch

Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation : **CHF 240.-/jour**

Agriculteur-trice **CHF 240.-/jour**

Autres participant-e-s : **CHF 360.-/jour**

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à CHF 60.- et **sont comprises dans le forfait**.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Horaires de train

<https://www.sbb.ch/fr/home.html>

Accès

<http://www.ilavigny.ch/index.php/situation-geographique/>